



MUNICIPALITÉ DE CHÉSÈREX

Rue du Vieux Collège 38
1275 Chésèrex

tél. 022 369 90 40

greffe@cheserex.ch
www.cheserex.ch

PRÉAVIS MUNICIPAL

20/2023

RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2022

Municipale responsable : Mme Monique Locatelli, syndique

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2022

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Dans sa séance du 1^{er} mai 2023, la Municipalité a adopté les comptes de l'année 2022 comprenant le compte de fonctionnement ainsi que le bilan.

Préambule

Le 17 mars 2023, la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC) nous a remis le décompte provisoire des charges péréquatives 2022 dont les montants estimés ont été intégrés dans la comptabilité 2022.

Les chiffres définitifs des péréquations 2022 seront probablement publiés par le Canton au troisième trimestre 2023.

Analyse de quelques comptes 2022 importants :

Le montant des **charges s'élève à CHF 8'955'221.98** et celui des **revenus à CHF 8'921'978.43**, ce qui dégage une perte **pour l'exercice de CHF 33'243.55**.

Est-il nécessaire de rappeler que les factures cantonales sont très fluctuantes, rendant les projections malaisées ?

Pour l'année 2022, les acomptes de Chésereux encaissés par le Canton se sont élevés à CHF 4'221'910.00 et le décompte provisoire que nous venons de recevoir annonce une ristourne du Canton estimée à CHF 678'268.00, somme qui nous sera versée dès le 2^e semestre 2023, à réception du décompte définitif du Canton.

Du côté des produits, pour les rentrées fiscales, nous avons perçu CHF 5'847'900.00 soit une somme d'environ CHF 1'153'100.00 de moins qu'en 2021.

Par rapport aux comptes 2021, il faut surtout constater une diminution des impôts sur les gains immobiliers de CHF 1'458'300.00 (CHF 1'666'000.00 en 2021 contre CHF 207'700.00 en 2022).

Par contre, nous constatons une augmentation de CHF 11'100.00 des impôts frontaliers, de CHF 95'700.00 des impôts à la source, de CHF 95'000.00 des droits de mutation, de CHF 64'900.00 des impôts successions et donations et de CHF 10'100.00 des intérêts de retard – compensatoires.

Le solde des impôts à encaisser au 31 décembre 2022 (position 9112 du bilan) est de CHF 906'182.00.

Cette situation dégage une marge brute d'autofinancement positive de CHF 663'681.08 à fin 2022.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2022

Gestion des remarques et observations de l'année précédente**Par la Commission de gestion**

Lors de son rapport sur les comptes 2021 la Commission de gestion a formulé une recommandation à propos du compte 9141.40 stipulant :

« suite au préavis 13/2012, un crédit de CHF 150'040.00 avait été accordé pour la réorganisation des transports publics 2012-2015. A ce jour, un montant de CHF 106'474.00 a été utilisé, ce qui apparaît comme Actif au bilan, conformément aux principes comptables appliqués par notre commune (finalisation du préavis avant démarrage des amortissements). Dans un souci de logique et vu l'ancienneté de la dépense, la Commission de gestion recommande que l'on amortisse ce poste. »

Cette requête ne pourra être réalisée qu'à partir du dernier versement dû payé, ce qui n'est pas encore le cas. A ce jour, un dernier montant de CHF 23'084.80 devra encore être réglé, sur demande de la Région de Nyon.

Dans ce même rapport sur les comptes 2021, la Commission de gestion n'a pas relevé d'erreur particulière, a estimé que les comptes sont bien tenus et que la Municipalité connaît bien ses dossiers.

Par le réviseur externe**Remarque générale**

Le réviseur rappelle que le produit des impôts sur le revenu et la fortune, la facture sociale et la péréquation intercommunale montrent des valeurs provisoires, donc sujettes à modifications.

Il convient donc d'interpréter prudemment les résultats, faussés par le manque d'étanchéité annuelle des recettes fiscales et de l'incidence sur la part de la commune à la facture sociale et sur la péréquation intercommunale.

Remarques et observations concernant l'exercice 2021**➤ Décompte provisoire de péréquation et facture sociale**

Le Service des Communes a notifié aux communes en mars 2022 un décompte provisoire de la péréquation et de la facture sociale, avant audit. Sur la base de ce décompte provisoire, la commune de Chésereux a comptabilisé un actif transitoire pour le solde provisoire à recevoir.

➤ Préavis municipal 32/2019 – Rénovation, sécurisation et aménagement de la place de jeux

Comme déjà mentionné l'année dernière, le préavis 32/2019 octroyait un crédit d'investissement de CHF 60'021.25, or ce montant a été dépassé et se monte à CHF 69'592.15 à fin 2020 avant amortissement. Nous avons pris note que le dépassement a été communiqué au Conseil communal lors de la séance du 27 août 2020.

➤ Préavis municipal 44/2020 Réfection façade et volets refuge de Combe Gelée

Le préavis municipal susmentionné a très légèrement dépassé le crédit d'investissement initial fixé à CHF 55'000.00 pour un montant final de CHF 55'215.55. Ce dépassement a été communiqué au Conseil communal en date du 14 octobre 2021.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2022

➤ Préavis municipal 12/2022 – Création d'une zone inondable pour la rétention du ruisseau l'Asse

Le préavis municipal susmentionné a été accepté lors du Conseil communal du 10 mars 2022. Toutefois, nous observons qu'un compte d'investissement y relatif figure déjà rétroactivement au 31 décembre 2021 pour un montant de CHF 19'040.85 au poste 9141.46. Un crédit d'investissement ne devrait figurer au bilan en tant que tel qu'après son acceptation par le Conseil communal.

Conclusions

Les comptes sont bien tenus, sous réserve de ce qui précède et de nos remarques formulées dans notre rapport et n'apportent pas d'autres commentaires. Nous profitons de ce rapport pour remercier M. Aubert pour le support qu'il nous a accordé durant la révision, ainsi que Mme Locatelli, syndique.

Comparaison avec les comptes 2021

Avant d'analyser poste par poste les **comptes 2022** en fonction du budget, **comparons-les avec l'exercice 2021**. (Afin de faciliter la lecture, les montants sont arrondis à CHF 100.00).

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Les charges de l'administration générale ont diminué de CHF 48'300.00, les revenus ont augmenté de CHF 19'300.00, ce qui dégage des charges nettes en diminution de CHF 67'600.00. Elles s'expliquent par des frais moins importants au « service de l'économat » de CHF 13'700.00 ainsi qu'au « service des intérêts généraux » de CHF 34'300.00. Par contre, dans ce même « service des intérêts généraux », les revenus ont été supérieurs de CHF 21'400.00.

2. FINANCES

Ce chapitre génère CHF 6'011'000.00 de revenus, soit CHF 1'490'100.00 de moins qu'en 2021. Il présente aussi CHF 1'813'500.00 de charges, soit CHF 64'900.00 de moins qu'en 2021. Relevons que la diminution globale des revenus est de CHF 1'425'200.00, due principalement aux impôts sur les gains immobiliers perçus durant ces deux années. Ces chiffres tiennent compte des décomptes définitifs et/ou provisoires des années 2021 et 2022 de notre participation aux charges cantonales pour la péréquation directe.

3. DOMAINES ET BÂTIMENTS

Ce chapitre, traditionnellement de revenus, en génère CHF 20'500.00 de plus, par contre également CHF 80'000.00 de charges en plus, ce qui laisse un surplus de charges de CHF 59'500.00 par rapport à 2021.

Dans « forêts », les charges de fonctionnement nettes, comparées à 2021, ont augmenté de CHF 36'800.00 : la cause est un moins bon rapport dans la vente du bois (diminution de CHF 35'000.00).

Dans « bâtiments », les revenus nets ont diminué de CHF 42'000.00, principalement dû à l'augmentation des frais de chauffage et d'électricité ainsi qu'aux frais d'entretien des bâtiments (CHF 37'400.00 pour la réparation du toit de l'immeuble « Les Platanes », CHF 10'200.00 pour le nettoyage des sols et vitres de l'école et CHF 12'400.00 pour la création de deux regards au Centre sportif).

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2022

4. TRAVAUX

Par rapport à 2021, les charges nettes de ce chapitre ont augmenté de CHF 8'700.00.

Pour 2021, l'excédent de charges par rapport aux revenus est de CHF 493'200.00; il est de CHF 501'900.00 pour 2022.

Dans « routes », il y a une diminution nette des charges de CHF 16'200.00 par rapport à 2021. Dans « parcs, promenades, cimetière », les charges nettes ont augmenté de CHF 24'900.00. Cette charge supplémentaire provient de l'action « arrachage des lauriers cerises » et le remplacement par des plantes indigènes. Cette action est soutenue par l'Alliance vaudoise pour la nature et le Parc Jura vaudois.

Dans « ordures ménagères et décharges », les comptes sont équilibrés mais une attribution au compte du bilan « Fonds recettes affectées Déchets » de CHF 23'600.00 a été effectuée. Dans « réseau d'égouts et d'épuration », les comptes sont équilibrés. Toutefois, un prélèvement de CHF 48'000.00 a été effectué sur le « Fonds recettes affectées Epuration » principalement pour compenser une augmentation des frais d'entretien des égouts indispensables pour être conforme aux directives de notre plan général d'évacuation des eaux (PGEE) et au plan de contrôle des raccordements EC-EU de notre réseau. Ces dépenses sont prévues dans le tableau des dépenses d'investissements 2021-2026.

5. INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES

Pour ce chapitre, les charges nettes diminuent de CHF 4'400.00.

On arrive à ce résultat par la diminution des frais de « l'enseignement primaire » de CHF 2'100.00, de l'augmentation de « l'enseignement secondaire » de CHF 3'200.00, d'une diminution du « Service médical et dentaire » de CHF 4'000.00 et d'une diminution de « temple et cultes » de CHF 1'500.00.

6. POLICE

Pour ce chapitre, les charges nettes diminuent de CHF 9'700.00 par rapport à 2021.

Dans « corps de police », les charges nettes augmentent de CHF 3'300.00, de même pour « Défense contre l'incendie » de CHF 1'800.00. Au contraire, pour « Militaires », on note une diminution de charges par rapport à 2021 de CHF 15'100.00.

7. SECURITÉ SOCIALE

Les charges nettes de ce chapitre sont de CHF 2'625'000.00 pour 2021 et de CHF 2'013'300.00 pour 2022, résultant à une diminution des charges nettes de CHF 611'700.00 pour 2022.

Dans « Service social », les charges diminuent de CHF 7'200.00 grâce à la prise en charge par l'Etat des charges de l'ARAS depuis 2022 et malgré une augmentation des frais de l'AEE Réseau Asse et Boiron.

Dans « Prévoyance sociale cantonale », les charges nettes affichent une diminution de CHF 604'500.00 en 2022.

Cette situation nous démontre les fluctuations de notre participation à la cohésion sociale, anciennement « facture sociale ».

Analyse des comptes 2022**Chiffres clés**

Comme vous pouvez le constater dans les documents remis en annexe, la somme du bilan est de CHF 18'675'962.57. Le compte de fonctionnement totalise CHF 8'955'221.98 aux charges et CHF 8'921'978.43 aux revenus. Il boucle avec un déficit de CHF 33'243.55.

Le montant total des amortissements obligatoires est de CHF 750'025.00.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2022

Les amortissements budgétaires se répartissent comme suit :

Ouvrage	N° compte	Coût ouvrage	Durée amortissement	Amortissement annuel
PATRIMOINE FINANCIER				
Les Platanes – Etude & Construction	35.330.00	3'363'663	-	46'000
En Cotty – Etude & Construction	35.330.00	2'360'229	-	48'000
Epicerie – Congélateurs – Garage	35.330.00	1'287'575	30	41'000
Les Platanes – Réfection façades	35.330.00	72'852	10	7'287
Construction nouvelle chaufferie	35.330.00	2'015'320	25	80'613
TOTAL PATRIMOINE FINANCIER				222'900
PATRIMOINE ADMINISTRATIF				
Forêts				
Entr. toit-façades Combe Gelée	32.331.00	21'687	10	2'169
Réf. façades-volets Combe Gelée	32.331.00	55'216	10	5'522
Total Forêts				7'690
Bâtiments				
Ecole	35.331.00	6'429'696	30	240'000
Aménagement WC publics	35.331.00	90'659	30	3'000
Total Bâtiments				243'000
Routes				
Modérateurs Rtes Poste/Bonmont	43.331.00	368'459	25	15'000
Modérateur Route de Grens	43.331.00	109'094	25	4'400
Modérateur Route de Crassier	43.331.00	341'636	25	13'700
Réfection Vy de l'Etraz	43.331.00	296'700	20	14'700
Rénovation Route de Bonmont	43.331.00	142'352	20	7'200
Carrefour Routes Grens/Chiblines	43.331.00	286'168	25	11'500
Réfection Ch. En Chardonneret	43.331.00	37'172	20	1'800
Carrefour Laiterie/Route de la Poste	43.331.00	708'324	25	29'300
Porte d'entrée Route de Crassier	43.331.00	160'666	25	6'300
Modérateur Route de la Florettaz	43.331.00	612'136	25	27'000
Modérateur Route de Chiblines	43.331.00	362'799	25	15'800
Ch. piétons Route de la Florettaz	43.331.00	170'073	20	8'500
Porte d'entrée Route de Grens	43.331.00	397'716	25	15'910
Syndicat AF Chésereux – La Rippe	43.331.00	167'108	30	5'570
Aménagement routier GrandsVignes	43.331.00	457'641	25	18'306
Aménagement Parking Piscine	43.331.00	262'908	25	10'516
Réf. Rtes Crassier-Grens-Vieux Coll.	43.331.00	152'156	20	7'608
Achat véhicule Isuzu pour la voirie	43.331.00	36'100	10	3'610
Mise en conformité éclairage publ.	43.331.00	90'310	10	9'031
Chemin piétonnier Rte de Chiblines	43.331.00	141'156	10	14'116
Total Routes				239'867

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2022

Ouvrage	N° compte	Coût ouvrage	Durée amortissement	Amortissement annuel
Parcs, promenades, cimetièrre				
Rénov. installations place de jeux	44.331.00	22'428	10	2'243
Création d'un Jardin du Souvenir	44.331.00	24'851	10	2'485
Rénov.-sécurisation place de jeux	44.331.00	69'592	10	6'959
Total Parcs, promenades, cimetièrre				11'687
Déchèterie				
Réaménagement de la déchèterie	45.331.00	140'047	10	14'005
Total Déchèterie				14'005
Égouts et Épuration				
Mise conformité égouts Florettaz	46.331.00	106'114	30	3'550
Canal. EC/EU Chalamont-Rte Dôle	46.331.00	219'791	30	7'326
Total Égouts et Épuration				10'876
TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF				527'126
TOTAL GÉNÉRAL				750'025
(PATRIMOINES FINANCIER & ADMINISTRATIF)				

Informations sur les amortissements

Les ouvrages terminés l'année précédente sont soumis à un amortissement annuel dont la valeur dépend de la nature des travaux. Par contre, les investissements de l'année courante ne sont pas amortis.

Les durées d'amortissement courantes sont les suivantes :

- égouts 30 ans
- bâtiments publics 30 ans
- aménagements de routes et de places 25 ans
- entretien de chaussées 20 ans
- équipements sportifs 10 ans
- machines et véhicules 10 ans

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2022

Commentaires sur le compte de fonctionnement

Les variations les plus significatives **par rapport au budget 2022** sont expliquées dès qu'une différence est importante, soit aux alentours de CHF 10'000.00 et arrondis au CHF 100.00.

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Responsable : Monique Locatelli, syndique

14. Service des intérêts généraux**14.318.20 Honoraires divers Commune**

Budget 2022 : CHF 40'000.00

Comptes 2022 : CHF 29'100.00

Différence de charges : - CHF 10'900.00

Commentaire : nos sollicitations de conseils auprès d'avocats ont été moins importantes que prévu. Dans les charges 2022, il y a les frais de recours contre la facture sociale pour CHF 9'800.00, des honoraires dans la planification de l'aménagement du territoire aux bureaux d'urbanistes Parel S.A. et d'ingénieurs conseils Holinger S.A. pour CHF 9'700.00. Dans ce chapitre, il y a également un soutien de Chésereux à Communyon-NRTV pour une somme de CHF 2'500.00.

14.318.30 Frais STI

Budget 2022 : CHF 12'000.00

Comptes 2022 : CHF 23'600.00

Différence de charges : + CHF 11'600.00

Commentaire : les frais de ce poste sont influencés par le nombre de demandes de permis et de mises à l'enquête publique. En général, on perçoit également une augmentation de revenus y relative dans le compte 14.431.00 *Emoluments*.

14.352.03 AIAB – Charges de fonctionnement – Piscine/Clubs de sport

Budget 2022 : CHF 92'300.00

Comptes 2022 : CHF 118'000.00

Différence de charges : + CHF 25'700.00

Commentaire : budget sous-estimé mais certainement impacté par la hausse des frais d'électricité-énergie.

14.435.01 Vente cartes journalières CFF

Budget 2022 : CHF 84'000.00

Comptes 2022 : CHF 73'100.00

Différence de revenus : - CHF 10'900.00

Commentaire : depuis la pandémie, l'utilisation des cartes journalières s'est renforcée.

14.436.00 Remboursements de Tiers

Budget 2022 : CHF 0.00

Comptes 2022 : CHF 15'900.00

Différence de revenus : + CHF 15'900.00

Commentaire : la perte sur les cartes CFF non vendues a été répartie au prorata des habitants de chaque commune du groupe Asse et Boiron.

19.318.00 Honoraires et Prestations de service

Budget 2022 : CHF 20'000.00

Comptes 2022 : CHF 5'300.00

Différence de charges : - CHF 14'700.00

Commentaire : les prestations fournies par Ofisa Informatique S.A. ont été surestimées dans le budget.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2022

2. FINANCES

Responsable : Monique Locatelli, syndique

21. Impôts

Ce chapitre, générateur de revenus, est déterminant pour l'équilibre financier de nos comptes.

Budget 2022 : CHF 70'000.00 aux charges et CHF 5'829'800.00 aux revenus
Comptes 2022 : CHF 47'300.00 aux charges et CHF 5'847'900.00 aux revenus
Différence de charges : - CHF 24'700.00
Différence de revenus : + CHF 18'900.00

Commentaire : globalement, ce chapitre nous génère une augmentation de revenus de CHF 43'600.00 par rapport au budget.

Voici les importantes variations par rapport au budget 2022 :

Commençons par le détail sur les diminutions de revenus :

- impôts personnes physiques : - CHF 465'500.00
- impôts récupérés après défalcatons : - CHF 17'400.00

Mais il y a aussi des augmentations de revenus :

- impôts frontaliers : + CHF 11'700.00
- impôts à la source : + CHF 73'500.00
- impôts personnes morales bénéfiques-capital : + CHF 9'300.00
- impôts fonciers – Contributions communales : + CHF 49'000.00
- droits de mutation : + CHF 165'300.00
- impôts successions & donations : + CHF 63'900.00
- intérêts de retard – compensatoires : + CHF 13'700.00
- impôts sur les gains immobiliers : + CHF 107'700.00

Dans les comptes 2022, les ressources dites « conjoncturelles » : droits de mutation, impôts sur les gains immobiliers et impôts successions & donations représentent une somme de CHF 537'900.00.

22. Service financier**22.321.00 Intérêts des dettes à moyen/long terme**

Budget 2022 : CHF 40'000.00

Comptes 2022 : CHF 0.00

Différence de charges : - CHF 40'000.00

Commentaire : aucun emprunt n'a été nécessaire, donc pas d'intérêts.

22.451.01 Péréquation – Remboursement année précédente

Budget 2022 : CHF 0.00

Comptes 2022 : CHF 14'000.00

Différence de revenus : + CHF 14'000.00

Commentaire : ce montant représente le solde entre le décompte provisoire 2021 reçu en 2022 et le décompte définitif reçu en 2022.

22.451.02 Péréquation – Décompte provisoire année en cours

Budget 2022 : CHF 0.00

Comptes 2022 : CHF 127'200.00

Différence de revenus : + CHF 127'200.00

Commentaire : ce revenu estimatif en notre faveur a été annoncé par le Canton en date du 17 mars 2023.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2022

3. DOMAINES & BÂTIMENTS

Responsables : Dominique Fleury, municipal, terrains, forêts et alpages
Yvan Laurent, municipal, bâtiments

31. Terrains31.314.00 *Entretien des terrains et chemins AF*

Budget 2022 : CHF 30'000.00

Comptes 2022 : CHF 6'900.00

Différence de charges : - CHF 23'100.00

Commentaire : aucun entretien n'a été effectué sur les chemins AF.

31.423.00 *Droits de superficie et locations de terrains*

Budget 2022 : CHF 140'000.00

Comptes 2022 : CHF 156'200.00

Différence de revenus : + CHF 16'200.00

Commentaire : le réajustement des nouvelles rentes DDP étant échelonné, le prochain budget devra être réajusté.

31.480.00 *Prélèvement Fonds de réserve chemins AF*

Budget 2022 : CHF 25'000.00

Comptes 2022 : CHF 0.00

Différence de charges : - CHF 25'000.00

Commentaire : aucun entretien effectué sur les chemins AF donc pas de prélèvement sur le fonds de réserve y relatif réalisé.

32. Forêts et Alpages32.314.20 *Entretien chalet Barillette et Pâturages*

Budget 2022 : CHF 12'000.00

Comptes 2022 : CHF 19'000.00

Différence de charges : + CHF 7'000.00

Commentaire : cette augmentation de charges est due à la construction du prolongement d'un mur en pierres sèches et des travaux de préparation.

32.314.21 *Entretien chalet Combe Gelée*

Budget 2022 : CHF 5'000.00

Comptes 2022 : CHF 14'600.00

Différence de charges : + CHF 9'600.00

Commentaire : la pose d'un nouveau surpresseur d'eau ainsi qu'une protection anti-feu derrière le fourneau à bois justifient cette augmentation de charges.

32.314.35 *Entretien Route de la Dôle*

Budget 2022 : CHF 25'000.00

Comptes 2022 : CHF 46'800.00

Différence de charges : + CHF 21'800.00

Commentaire : travaux des réfections ponctuelles des enrobés. Selon convention, les communes de Chésereux, Gingins, ainsi que le Canton et Swisscom participent à la facture d'entretien de la route de la Dôle. Ces travaux sont gérés par le Canton et les coûts sont ensuite répartis.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2022

- 32.352.00 *Participation à charge communale – Triage forestier*
 Budget 2022 : CHF 70'000.00
 Comptes 2022 : CHF 83'400.00
 Différence de charges : + CHF 13'400.00
Commentaire : les travaux forestiers ont été plus importants que prévu dans le budget.
- 32.435.00 *Vente de bois*
 Budget 2022 : CHF 85'850.00
 Comptes 2022 : CHF 70'100.00
 Différence de revenus : - CHF 15'750.00
Commentaire : l'embellie des prix du marché en 2021 n'a pas duré jusqu'en 2022 ceci explique cette diminution de revenus.
- 32.451.00 *Part du Canton - Subventions*
 Budget 2022 : CHF 16'300.00
 Comptes 2022 : CHF 29'300.00
 Différence de revenus : + CHF 13'000.00
Commentaire : les subventions prévues dans le budget étaient sous-estimées.
- 35. Bâtiments**
- 35.312.60 *Eau /Electricité / Chauffage – Immeuble Les Platanes*
 Budget 2022 : CHF 20'000.00
 Comptes 2022 : CHF 29'800.00
 Différence de charges : + CHF 9'800.00
Commentaire : l'augmentation du prix de chauffage et d'électricité expliquent cette différence de charges.
- 35.312.83 *Chauffage – Bâtiments ZUP / Ecole / Piscine*
 Budget 2022 : CHF 140'000.00
 Comptes 2022 : CHF 171'000.00
 Différence de charges : + CHF 31'000.00
Commentaire : voici les rubriques principales concernant les frais de ce poste :
 Fourniture/transport des plaquettes CHF 98'750.00
 Divers maintenances/ramonage/
 électricité/systèmes alarme CHF 31'300.00
 Pannes et réparations CHF 23'000.00
- 35.314.00 *Entretien des bâtiments*
 Budget 2022 : CHF 120'000.00
 Comptes 2022 : CHF 123'300.00
 Différence de charges : + CHF 3'300.00
Commentaire : le budget 2022 a prévu des travaux de réparations et d'entretien nécessaires pour les toitures des Platanes, salle de gym et salle communale en plus de la création de deux regards au Centre sportif. Lors de changements de locataires, divers travaux de rafraîchissements et de rénovations ont été effectués dans des appartements communaux.
- 35.315.00 *Entretien des machines & installations*
 Budget 2022 : CHF 60'000.00
 Comptes 2022 : CHF 39'600.00
 Différence de charges : - CHF 20'400.00
Commentaire : les frais d'entretien indispensables ont été inférieurs aux prévisions du budget.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2022

- 35.423.70 *Rev. bât. patr. fin. Piscine -Chauffage*
Budget 2022 : CHF 120'000.00
Comptes 2022 : CHF 106'800.00
Différence de produits : - CHF 13'200.00
Commentaire : les calories KW nécessaires à la piscine ont été un peu moins sollicitées que prévu.
- 35.427.12 *Rev. bât. patr. adm. Salle de gym - locations*
Budget 2022 : CHF 145'200.00
Comptes 2022 : CHF 109'700.00
Différence de produits : - CHF 35'500.00
Commentaire : à l'établissement des comptes 2022 de l'AEE, il a été constaté que Chésereux percevait trop de locations. En effet, nous avons 8 salles de classe mais seulement des élèves dans 6 classes qui utilisent la salle de gym à raison de 3 périodes par semaine : donc 6 périodes/an à CHF 6'050.00, la période représentent un montant de CHF 36'300.00 déduits de la location prévue dans le budget.
- 35.436.00 *Remb. de charges s/locations AEE*
Budget 2022 : CHF 154'913.00
Comptes 2022 : CHF 142'901.00
Différence de produits : - CHF 12'012.00
Commentaire : en relation avec la modification énumérée ci-dessus, le revenu pour les charges de ces 6 périodes à raison de CHF 2'002.00 la période, soit CHF 6'006.00 est également déduit du montant prévu dans le budget.

4. TRAVAUX

Responsables : Patrick Barras, municipal, ordures ménagères, cimetière
Dominique Fleury, municipal, parcs, promenades
Pascal Steimer, municipal, routes, canalisations et épuration

43. Routes

- 43.312.00 *Eclairage public – Electricité et Entretien*
Budget 2022 : CHF 17'000.00
Comptes 2022 : CHF 38'000.00
Différence de charges : + CHF 21'000.00
Commentaire : le contrôle périodique des installations électriques, en général une fois tous les 5 ans, a généré une dépense de CHF 9'500.00 non prévue dans le budget. Le déplacement et/ou le remplacement de luminaires a également provoqué une dépense supplémentaire d'environ CHF 12'300.00. Il est à noter que certains frais ont été provoqués par accident et qu'une participation de tiers se retrouve dans le compte 43.465.00 pour un montant de CHF 5'000.00.
- 43.314.00 *Entretien des routes*
Budget 2022 : CHF 55'000.00
Comptes 2022 : CHF 34'400.00
Différence de charges : - CHF 20'600.00
Commentaire : à part le service du déneigement, les entretiens de signalisation, des bords de routes et des extérieurs, aucune réparation de route n'a été nécessaire.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2022

44. Parcs, promenades, cimetière44.314.00 *Entretien*

Budget 2022 : CHF 6'000.00

Comptes 2022 : CHF 15'600.00

Différence de charges : + CHF 9'600.00

Commentaire : dans le cadre d'une action « Arrachage de haies de lauriers et plantation de plantes indigènes », la pose d'une clôture à la place de jeux des enfants pour une somme de CHF 9'800.00 est responsable du dépassement de ce budget.

44.314.01 *Projet haies vivantes*

Budget 2022 : CHF 0.00

Comptes 2022 : CHF 30'600.00

Différence de charges : + CHF 30'600.00

Commentaire : toujours en rapport avec l'action susmentionnée, les frais d'arrachage des lauriers, de plantation de nouvelles plantes et la participation à l'achat de ces dernières représentent la dépense de ce compte.

44.451.01 *Subvention Projet haies vivantes*

Budget 2022 : CHF 0.00

Comptes 2022 : CHF 18'100.00

Différence de produits : + CHF 18'100.00

Commentaire : le Parc Jura Vaudois et l'Alliance Vaudoise pour la Nature nous ont accordé une subvention/participation dans le cadre de l'action « Arrachage de haies de lauriers ».

45. Ordures ménagères et décharge45.352.01 *Part à charges communales – Déchèterie*

Budget 2022 : CHF 74'400.00

Comptes 2022 : CHF 57'900.00

Différence de charges : - CHF 16'500.00

Commentaire : les charges ont été moins importantes que prévu.

45.380.00 *Attribution Fonds recettes affectées Déchets*

Budget 2022 : CHF 0.00

Comptes 2022 : CHF 23'600.00

Différence de charges : + CHF 23'600.00

Commentaire : la rubrique 45 doit être équilibrée. En cas de revenus supérieurs aux charges, la différence est affectée au Fonds recettes du bilan, ce qui est le cas cette année pour un montant de CHF 23'600.00.

44.434.00 *Taxes forfaitaires déchets annuelles*

Budget 2022 : CHF 145'000.00

Comptes 2022 : CHF 133'600.00

Différence de produits : - CHF 11'400.00

Commentaire : cette différence s'explique par la baisse de la taxe annuelle « déchets » dès 2022 de CHF 10.00 par adulte et CHF 5.00 par enfant.

45.434.03 *Rétrocession biodéchets méthanisables*

Budget 2022 : CHF 0.00

Comptes 2022 : CHF 18'100.00

Différence de revenus : + CHF 18'100.00

Commentaire : étant donné la très bonne collecte de ces déchets en 2022, la Sadec S.A. nous a accordé cette rétrocession.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2022

46. Réseaux d'égouts, d'épuration46.314.00 *Entretien égouts*

Budget 2022 : CHF 85'000.00

Comptes 2022 : CHF 102'300.00

Différence de charges : + CHF 17'300.00

Commentaire : frais d'entretien des collecteurs EC-EU plus importants que prévus mais en partie en application du PGEE et inclus dans le tableau des dépenses d'investissement 2021-2026.

46.434.01 *Taxe de raccordement + complémentaire*

Budget 2022 : CHF 20'000.00

Comptes 2022 : CHF 38'700.00

Différence de produits : + CHF 18'700.00

Commentaire : participation de privés aux taxes sur le permis de construire.

46.480.00 *Prélèvement Fonds recettes affectées Epuration*

Budget 2022 : CHF 71'300.00

Comptes 2022 : CHF 48'000.00

Différence de revenus : - CHF 23'300.00

Commentaire : la rubrique 46 doit être équilibrée. En cas de charges supérieures aux revenus, la différence est prélevée du Fonds recettes du bilan.

5. INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES

Responsables : Yvan Laurent, municipal, instruction publique
Monique Locatelli, syndique, cultes

51. Enseignement primaire51.352.00 *Part à charges AEE Primaire*

Budget 2022 : CHF 373'400.00

Comptes 2022 : CHF 373'700.00

Différence de charges : + CHF 300.00

Commentaire : le budget de l'AEE a été bien respecté.

52. Enseignement secondaire52.352.00 *Part à charges AEE secondaire*

Budget 2022 : CHF 398'200.00

Comptes 2022 : CHF 374'400.00

Différence de charges : - CHF 23'800.00

Commentaire : le budget de l'AEE a été légèrement surestimé.

6. POLICE

Responsables : Monique Locatelli, syndique, administration, contrôle des habitants, service intercommunal de notification des actes de poursuites
Patrick Barras, municipal, corps de police, défense contre l'incendie
Yvan Laurent, municipal, protection civile

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2022

60. Administration**60.352.00 Solde en faveur des Communes participantes**

Budget 2022 : CHF 140'000.00

Comptes 2022 : CHF 118'200.00

Différence de charges : - CHF 21'800.00

Commentaire : il s'agit du bénéfice du Service intercommunal pour la notification des actes de poursuites du district de Nyon, diminué de la part de la commune de Chésereux. Il est intégralement reversé aux communes participantes qui assumeront également un éventuel déficit.

60.452.00 Part. de l'Office des poursuites

Budget 2022 : CHF 250'000.00

Comptes 2022 : CHF 237'100.00

Différence de produits : - CHF 12'900.00

Commentaire : le nombre de dossiers traités par les préposés aux notifications et surtout le nombre d'actes de poursuites notifiés en 2021 est de 5'268.

61. Corps de police**61.451.02 Réforme policière – Décompte provisoire année en cours**

Budget 2022 : CHF 0.00

Comptes 2022 : CHF 13'000.00

Différence de produits : + CHF 13'000.00

Commentaire : cette augmentation de produits est le montant du décompte provisoire reçu du Canton en relation avec la péréquation 2022 de la Réforme policière.

7. SECURITÉ SOCIALE

Responsable : Monique Locatelli, syndique

71. Service social**71.352.00 Part à charges AEE Réseau Asse et Boiron**

Budget 2022 : CHF 263'900.00

Comptes 2022 : CHF 195'300.00

Différence de charges : - CHF 68'600.00

Commentaire : le budget a été surestimé.

72. Prévoyance sociale cantonale**72.451.01 Cohésion sociale – Remboursement année précédente**

Budget 2022 : CHF 140'000.00

Comptes 2022 : CHF 1'100.00

Différence de revenus : - CHF 138'900.00

Commentaire : ce montant représente le solde entre le décompte provisoire 2021 reçu du Canton en 2022 et le décompte définitif reçu en 2022.

72.451.02 Cohésion sociale – Décompte provisoire année en cours

Budget 2022 : CHF 0.00

Comptes 2022 : CHF 538'100.00

Différence de recettes: + CHF 538'100.00

Commentaire : ce revenu provisoire sur la facture sociale 2022 nous a été communiqué par le Canton en date du 17 mars 2023.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2022

Dettes

Au 31 décembre 2022, la commune de Chésereux n'a pas de dette, n'ayant pas eu besoin d'une Avance à Terme Fixe pour soutenir sa trésorerie.

Engagement hors bilan

Le montant total de nos engagements hors bilan au 31 décembre 2022 est de CHF 4'157'694.75 représentant le cautionnement en faveur de l'AIAB de CHF 4'148'478.90 et celui en faveur de l'ORPC du district de Nyon de CHF 9'215.85

Conclusion

Avec une gestion minutieuse de nos dépenses de fonctionnement, l'année 2022 termine par un déficit de CHF 33'243.55 malgré la comptabilisation des montants du décompte provisoire des péréquations cantonales 2022 en faveur de Chésereux.

A relever que le budget 2022 prévoyait un déficit de CHF 690'545.55 !

Toutefois, notre situation financière est saine. A ce jour, nous n'avons pas de dettes, les liquidités à notre disposition nous permettent d'attribuer des montants à la réalisation des divers projets d'investissements actuels. Cette mise à disposition de fonds permettrait une économie substantielle de frais d'intérêts estimée à plus ou moins CHF 62'500.00 par année.

Il est évident que le maintien d'une gestion rigoureuse de nos biens communaux doit être prioritaire.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2022

Décision

En conséquence, la Municipalité prie Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

Le Conseil communal de Chésereux


- dans sa séance du 8 juin 2023
- vu le préavis municipal 20/2023
- entendu le rapport de la commission de gestion
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour


Décide


- **d'adopter les comptes communaux pour l'année 2022 tels que présentés.**

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 1^{er} mai 2023 pour être soumis au Conseil communal de Chésereux.

Au nom de la Municipalité

La Syndique

M. Locatelli



La Secrétaire

F. Chambaz-Lacôte

Annexes

1. Compte de fonctionnement de l'exercice 2022
2. Bilan de l'exercice 2022
3. Détermination de la marge brute d'autofinancement
4. Tableau des engagements hors bilan au 31.12.2022
5. Amortissements budgétaires effectués en 2022
6. Investissements terminés en 2022 ou en cours au 31.12.2022
7. Comparaisons des frais de dépenses sur CHF 100.00 par habitant (comptes 2020 – 2021 – 2022 et du budget 2022)